

Demeurer en sécurité

Tout au long de l'année, les écoles offrent une formation et entreprennent des exercices afin d'aider à mieux préparer les élèves et le personnel à d'éventuelles situations d'urgence. Ces exercices préparent les élèves et le personnel à réagir rapidement et aident à minimiser la peur d'un enfant lors d'une situation réelle d'urgence.

Lorsqu'une école est confrontée à une urgence, le personnel évaluera la situation et décidera ensuite d'un plan d'action.

Les écoles entreprennent des exercices de répétition de procédures d'urgence tout au long de l'année. Tous les élèves et le personnel doivent participer à ces exercices.

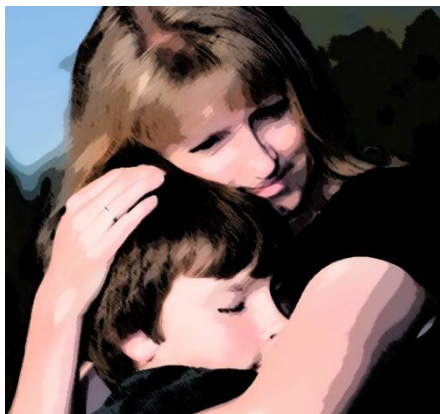
Verrouillage Les verrouillages sont habituellement utilisés en réponse à des actes ou menaces de violence envers les élèves et/ou le personnel qui affectent directement l'école. Durant un verrouillage, toutes les portes d'entrée ou à l'intérieur de l'école, sont verrouillées. Personne n'est autorisé à entrer ou à sortir d'une zone dès qu'elle a été verrouillée. Les élèves et le personnel doivent réagir très rapidement à un ordre de verrouillage et se diriger vers un lieu sécuritaire avant que les portes ne soient fermées. **Personne, sauf les personnes chargées de faire respecter la loi, ne sera autorisé à entrer dans l'école jusqu'à ce que le verrouillage soit levé.**

Garder et Sécuriser La procédure « Garder et Sécuriser » est utilisée en cas de menaces à la sécurité ou activités criminelles en dehors de l'école. Durant cette procédure, toutes les portes d'entrée de l'école sont verrouillées et personne n'est autorisé à entrer ou à sortir de l'école. **Personne, sauf les personnes chargées de faire respecter la loi, ne sera autorisé à entrer dans l'école jusqu'à ce que cette procédure soit levée.**

Abri-sur-Place Généralement, l'Abri-sur-Place est utilisé durant une urgence environnementale, telle que fortes tempêtes ou déversements de produits chimiques. Durant l'Abri-sur-Place, les élèves et le personnel se retirent dans des zones sécurisées pour trouver de l'abri. Ceci inclut demander aux élèves et au personnel, qui se trouvent à l'extérieur, de rentrer à l'école. **Les élèves ne seront pas relâchés ou renvoyés à la maison jusqu'à ce que la situation soit réglée.**

Évacuation Une évacuation requiert que tous les élèves et le personnel quittent l'école et se rendent à un autre endroit. Ceci ne pourrait signifier que de se rendre à l'extérieur et s'éloigner du bâtiment jusqu'à ce qu'il soit sécuritaire d'entrer de nouveau à l'école. Dans d'autres cas, les élèves et le personnel pourraient avoir besoin de se rendre à un centre d'évacuation. Les parents seront avisés de ce nouvel emplacement par le biais du système de notification de l'école

Retrouver votre enfant



NOUS RÉALISONS QUE LORSQU'UNE URGENCE SE PRODUIT, les parents seront inquiets et voudront retrouver leur enfant aussi rapidement que possible et nous avons l'intention que ceci se produise. Cependant, afin d'assurer la sécurité de chaque enfant et celle du personnel, des procédures spécifiques doivent être observées pour relâcher les élèves.

Il est demandé aux parents de respecter les procédures ci-dessous de réunion parent-élève. Le personnel s'assurera que ces procédures soient suivies sans délai. Cependant, comprenez s'il vous plaît, que le processus pourra exiger du temps : nous vous demandons d'être patients lorsque vous arriverez à l'école.

Procédures de réunion parent-enfant

1. **Un emplacement de réunion parent-enfant sera établi.** Les parents seront avisés au moment de l'urgence, de l'emplacement du lieu de réunion. L'emplacement pourrait ne pas être à l'école et dépendra des détails spécifiques de l'urgence.
2. **Il vous sera demandé de remplir un formulaire de demande de relâche de l'élève.** Ceci assurera que tous les élèves soient dénombrés en tout temps et les élèves ne seront relâchés qu'aux personnes autorisées.
3. **Les élèves ne seront relâchés qu'à la garde d'une personne désignée comme tuteur légal ou contact d'urgence,** dont le nom figure sur la carte d'urgence de l'élève, qui est remplie au moment de l'inscription à l'école. Veuillez vous assurer que cette information soit à jour car l'école ne relâchera un enfant qu'à la personne identifiée comme contact d'urgence – il n'y aura pas d'exceptions.
4. **Une identification valide est requise pour retirer votre enfant.** Ceci est nécessaire pour protéger votre enfant de personnes non autorisées qui tentent de retirer des élèves. Même si le personnel de l'école vous connaît, vous devrez quand même présenter une pièce d'identité étant donné que l'école peut recevoir de l'aide d'autres écoles ou d'agences externes.
5. **Il vous sera demandé de signer pour la relâche de votre enfant.** Ceci est extrêmement important, car cette procédure assure que votre enfant, ainsi que tous les autres élèves, sont dénombrés en tout temps. Veuillez ne pas retirer votre enfant de l'école ou du centre d'évacuation sans signer le formulaire de relâche.
6. **Dès que vous aurez retrouvé votre enfant, veuillez quitter immédiatement les lieux.** Ceci est pour votre propre sécurité et celle de votre enfant.

Si vous êtes dans l'impossibilité de retirer votre enfant, ce dernier sera gardé au Centre de réunion parent-enfant jusqu'à ce que d'autres dispositions soient prises. Votre enfant sera surveillé en tout temps.

Lorsqu'une urgence se produit



BIEN QUE VOTRE INSTINCT NATUREL EN CAS D'URGENCE vous pousse à aller à l'école pour protéger votre enfant, veuillez réaliser que ce geste pourrait entraver la réaction à la situation. Aller à l'école pourrait interférer avec les efforts des équipes d'urgence et le personnel de l'école, qui affrontent l'urgence. Des véhicules et des personnes supplémentaires sur le site rendent la tâche plus difficile. Veuillez suivre les instructions qui vous sont données par les canaux de communication ci-dessous. Veuillez ne pas venir retirer votre enfant de l'école à moins que l'on ne vous demande de le faire.

Si vous arrivez à l'école au milieu d'une urgence, veuillez respecter le protocole en place. Bien que nous réalisons que des circonstances personnelles ou des réactions initiales pourraient vous pousser à enfreindre les procédures établies par l'école, nous ne pouvons pas compromettre la sécurité des élèves ou du personnel pour accommoder des demandes personnelles qui pourraient mettre des personnes en danger.

S'il vous plait, N'APPELEZ PAS L'ÉCOLE et N'APPELEZ PAS VOTRE ENFANT SUR SON CELLULAIRE.

Il est demandé aux parents de ne pas appeler l'école ou le cellulaire de leur enfant durant une situation d'urgence.

- Les réseaux téléphoniques doivent demeurer disponibles pour traiter l'urgence.
- Surcharger le réseau pourrait empêcher l'école de communiquer avec les premiers intervenants.
- Appeler votre enfant sur son cellulaire pendant une urgence pourrait le mettre plus à risque en dévoilant son emplacement ou en attirant l'attention sur lui pendant un verrouillage.
- Les experts conseillent que dans certaines circonstances, les téléphones cellulaires ou d'autres appareils électriques pourraient actuellement agir comme source d'allumage d'incendie ou d'explosion.

Soyez informés durant une urgence

DURANT UNE URGENCE, il est peu probable que vous puissiez atteindre l'école par téléphone. Cependant, nous ferons tout notre possible pour contacter directement les parents au moyen d'une des méthodes ci-dessous.

Systeme général de notification et/ou les Médias

Les parents seront avisés des situations d'urgence par le biais du système général de notification de l'école (téléphone ou avis électronique) et les médias locaux. Restez à l'écoute de la TV locale et des stations de radio pour les nouvelles d'alertes.

Website : www.francosud.ca/fr/

Ligne communautaire d'assistance: 1-888-686-6998
1-888-986-6998

Twitter : twitter.com/CSFrancoSud

Facebook : www.facebook.com/CSFrancoSud